

Sujet :

**Observation Commune de Buc _ registre enquête publique autorisation
environnementale AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE**

message :

A l'attention de Monsieur Michel RIOU,

Monsieur,

Lors de la réunion de son Conseil municipal le 07 février 2022, la commune de Buc a émis un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société AIR LIQUIDE France INDUSTRIE visant à modifier les conditions d'exploitation de la station de distribution d'hydrogène située sur la commune des Loges-en-Josas.

Toutefois, la commune de Buc souhaiterait qu'il lui soit apporté des précisions sur le parcours du flux logistique (semi-remorques) d'approvisionnement jusqu'à la station de distribution.

En vous remerciant.

Bien cordialement,

Service urbanisme



Mairie de BUC
3 rue des frères Robin
CS90236
78532 BUC CEDEX